

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE REPUBLICAIN DU DEPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RECLAMES 3 ^e page	2 fr. 75
» 2 ^e page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Combien le gouvernement trouvera-t-il de dupes et de complices parmi les républicains pour son œuvre antirépublicaine ?

Avec la complicité d'une Chambre servile et lâche, le Gouvernement est en train de nous fabriquer une législation qui est une première atteinte à la liberté de la presse et une première étape sur le chemin de la dictature...

On s'étonnerait parfois que M. Léon Blum ressuscite des dispositions répressives dont certaines semblent calquées sur celles de l'Ordre Moral, de l'Empire et de Charles X. Avant de descendre au Gouvernement, il était journaliste et l'on s'étonne qu'il n'ait pas honte de soumettre ses anciens confrères au délit toujours menaçant de « fausses nouvelles », d'informations susceptibles de « troubler l'ordre » en encore de leur imposer le régime, stupide d'ailleurs, du « communiqué »...

On s'étonnerait moins si l'on voulait bien réfléchir que M. Léon Blum se considère comme une sorte de précurseur, celui qui annonce et prépare l'avènement du socialisme intégral ! Lequel est un régime de despotisme, incompatible avec le droit d'écrire et la liberté de penser. Aussi est-il logique qu'en attendant de pouvoir les supprimer, M. Léon Blum veuille les restreindre et les contraindre. C'est un achèvement. On n'achève pas tout de suite à la perfection comme en Allemagne ou en Russie. La France est pervertie par une longue habitude de la liberté et il y faut prendre certains ménagements de transition...

Pour l'instant, M. Léon Blum ne se flâte que de nous accoutumer au joug et de nous mettre en route vers l'idéal de servage et d'abâtissement tel qu'on l'a pleinement réalisé en Soviétique. Ah ! là, pardi, c'est le rêve et les journalistes n'embêtent pas le Gouvernement, qui peut trafiquer et tyranniser tout à son aise. Là, on n'a pas eu besoin de légiférer sur le plus ou moins de liberté pour la presse. On a supprimé l'une et l'autre. Les seuls journaux — si l'on peut ainsi dire — qui paraissent sont les feuilles officielles rédigées par le Gouvernement. Ainsi on épargne aux Eminences Soviétiques des critiques qui feraient douter de leur infailibilité et l'on évite à des délinquants possibles la peine d'être poursuivis et condamnés. De cette nuit totale sur les choses et les gens résulte l'union parfaite des esprits dans l'ignorance et l'asservissement.

Bref, c'est le rêve ! De ces admirables résultats, nous avons un irréductible témoin dans le petit livre que M. André Gide vient de publier sur son Retour d'U.R.S.S. Avant de l'avoir vu, il trouvait le soviétisme admirable. Depuis qu'il l'a vu !!! ah ! c'est autre chose. Parti vers la Russie comme autrefois les croyants partaient vers la Terre Sainte, il en est revenu avec une série d'observations dont quelques-unes s'appliquent admirablement à notre sujet.

Là-bas, comme il n'y a pas de presse, personne n'est en proie au doute. Chacun sait ce qu'il doit penser. C'est le Gouvernement qui pense pour tous. C'est lui qui fournit à tous ses sujets les opinions que chacun doit avoir. Il les leur expédie chaque matin par l'intermédiaire d'une feuille imprimée qui s'appelle la Pravda (la Vérité), laquelle doit être lue par les fidèles comme les chrétiens lisent l'Evangile. Elle leur apporte quotidiennement la nourriture intellectuelle dont ils ont besoin. Ce que dit la Pravda est vrai et il n'y a de vrai que ce qu'elle dit.

Quant aux sujets dont elle ne dit rien, il n'en faut rien penser. En attendant qu'elle en parle, ils n'existent pas. Le Gouvernement est juge de ce qu'il faut ignorer aussi bien que de ce qu'il faut savoir. Le devoir est de dire comme il dit et de se taire comme il se tait.

M. André Gide raconte comment il fut témoin, dans les circonstances suivantes, du trouble profond que provoque chez les serfs soviétiques le silence des autorités.

Arrivé en Russie au début du drame espagnol, il assistait à un banquet organisé en son honneur. Au dessert,

il porta un toast en plusieurs parties.

Il leva son verre au tzar... je veux dire à Staline : tonnerre d'acclamations !

Il leva son verre à la glorieuse Russie : tempête d'applaudissements.

Il leva son verre à la victoire des frères espagnols : silence subit, gêne générale, froid glacial.

Pour finir sur une meilleure impression, André Gide, qui ne comprenait rien à ce phénomène inattendu, leva son verre à la santé des travailleurs russes : de nouveaux les braves éclatèrent et la confiance revint.

Ne sachant à quoi attribuer ce terrible silence qui avait, si l'on peut dire, interrompu son discours, André Gide s'informa. Alors on lui expliqua que la Pravda n'avait pas encore fait savoir aux automatés de race humaine qui habitent le territoire soviétique ce qu'il fallait penser du mouvement espagnol. Ayant peur, en applaudissant ou en protestant, de tomber dans l'hérésie, de manifester une opinion qui ne serait pas la vraie, c'est-à-dire celle du Gouvernement, l'auditoire s'était tu. Il attendait de recevoir la consigne et jusque là il se figeait dans l'immobilité absolue du geste et du cerveau !

M. André Gide ajoute que, quelques jours plus tard, il put faire applaudir l'Espagne rouge par un auditoire soviétique. La Pravda avait donné la permission !

C'est à cela qu'aboutit quand il est parvenu à la perfection, le beau système qu'on veut inaugurer chez nous ! Nous avons encore quelques degrés à gravir pour y atteindre. Mais il s'agit de savoir si c'est vers ça qu'on cherche à nous orienter ! Si c'est à cette abjection qu'on destine le peuple de France !

L'autre jour, M. Edouard Daladier disait qu'il ne serait pas possible de faire dans notre pays ce qu'on a pu faire dans des pays asiatiques et barbares ! En tout cas, ce ne sera pas la faute de ceux qui se sont alliés, pour gouverner la France, aux partis qui veulent la soviétiser.

Car ce projet des communistes, ils ne sont entrés au Front populaire que pour en préparer la réalisation. M. Jacques Duclos le déclare aux camarades tchéques dans une lettre récente où il leur recommande d'imiter les communistes de France lesquels ont constitué le Front populaire pour pouvoir, sous prétexte de lutter contre le fascisme, travailler à instaurer la dictature du prolétariat !!!

La liberté de la presse est le premier obstacle à renverser pour réussir cette besogne d'asservissement. Nous allons voir combien de dupes ou de complices ils trouveront parmi les républicains.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Grève d'étudiants

Les questions alimentaires ont toujours joué un rôle considérable dans la vie étudiante. La Cité universitaire s'est mise en grève parce que, assurément, son restaurant est devenu trop cher. Il y a sept siècles les escoliers se mettaient déjà en grève parce que les taverniers du Quartier les écorchaient trop outrageusement. La première manifestation de protestation eut lieu sous le règne de Philippe-Auguste : des clercs allemands se prirent de querelle avec un aubergiste qu'ils caressaient trop vigoureusement de leurs bâtons. La police royale eut la maladresse de vouloir faire son devoir, et elle le fit avec une déplorable énergie : six étudiants restèrent meurtris, sur le carreau. Les archers du roi avaient la main plus lourde encore que les agents de M. Langeron. Les Ecoles décrétèrent une grève générale qui fut immédiate et fort tumultueuse. Mères et élèves étaient en plein accord. Le roi eut le bon esprit de céder : le prévôt de Paris fut emprisonné pour quelques jours, à titre de symbole ; les archers qui avaient assommé les étudiants regrettent le fouet et tout rentra dans l'ordre.

Sous la régence de Blanche de Castille, les choses allèrent plus loin et durèrent plus longtemps. L'origine de la grève était la même : le vin était trop cher pour les bourses légères de nos escoliers, d'où heurts entre consommateurs et débilants. La police, qui avait une revanche à prendre, tomba sur un groupe de clercs qui rentraient tard chez eux, la nuit, en chantant des gaudrioles.

Informations

A la Chambre

Dans sa séance de jeudi matin, la Chambre a discuté le projet de loi sur la presse.

M. Quenette critique le projet : l'article 12 ressuscite le communiqué de l'Empire et l'article 27 ressuscite le délit de fausse nouvelle. Il s'élève contre l'article 45 qui correctionnalise les délits de presse. C'est un coup mortel porté à la liberté de la presse.

M. Badie s'élève contre l'article 27. M. Vaillant-Couturier dit que la loi qu'on présente risque d'être inopérante.

Il parle de trusts de presse faits par plusieurs journaux. De vives protestations s'élevèrent.

Dans la séance de l'après-midi la Chambre reprend la discussion du projet de loi sur la presse. MM. Deschizeux, Lassy sont partisans du projet. M. Colomb défend la presse. Le parti socialiste au pouvoir, dit-il, ne fait que reprendre le programme fasciste de Mussolini. M. Blum est dans la contradiction permanente. Il avait promis de ne pas faire la dévaluation, il l'a faite. Il était contre l'arbitrage obligatoire, il l'a fait voter. Il était contre l'intensification des armements, il fait voter les crédits militaires les plus élevés que la France ait connus.

M. Colomb déclare : « Vous ne baillez pas la presse. Ni l'Empire, ni la Restauration n'ont pu arrêter la plume d'un Paul-Louis Courier. Ceux qui ont voulu toucher à la presse, cela ne leur a pas porté bonheur. »

Un contre-projet de M. Louis Marin est rejeté ; un amendement de M. Brachard, proposant que le gérant soit choisi parmi les rédacteurs, est adopté. La suite du débat est renvoyée au lendemain.

Au Sénat

Dans sa séance de jeudi, le Sénat discute le projet de loi portant modification des textes du Code civil relatif à la capacité de la femme mariée et aux régimes matrimoniaux. La discussion des articles du projet est renvoyée à mardi. Le Sénat adopte le projet de loi tendant à proroger les dispositions de la loi permettant l'octroi de détaxes aux commerçants, industriels et artisans.

M. Millies-Lacroix développe une interpellation sur l'application de l'Ordre du blé dans le département des Landes. Après réponse du ministre de l'Agriculture, l'incident est clos. Aucun ordre du jour n'est déposé.

Pour le vote du budget

M. Vincent-Auriol a demandé qu'un vote rapide du budget ait lieu de manière à éviter des douzièmes provisoires.

Le ministre des finances a préconisé la méthode employée l'an passé et qui a permis d'adopter le budget en une dizaine de jours. Il pense qu'il en sera de même cette année, de telle sorte que les crédits et dépenses seraient définitivement adoptés par les deux Assemblées pour le 31 décembre.

Il a proposé de réserver dans la discussion générale trois heures à chaque groupe, ce qui représente trois jours de débat et, sur chacun des vingt-cinq budgets particuliers, de laisser la parole à trois orateurs.

Les communistes ont protesté contre ces propositions parce qu'ils voulaient intervenir sur chaque budget particulier.

Au groupe radical-socialiste

Les radicaux-socialistes ont longuement entendu, à la Chambre, M. Mistler, qui, en sa qualité de président de la commission des Affaires étrangères, a fait un exposé détaillé de la situation internationale, et, en particulier, du problème soulevé par les événements d'Espagne.

A ce propos M. Mistler a dénoncé les périls que faisait courir à la paix la politique d'intervention préconisée par les communistes et il a critiqué l'attitude de ces derniers et leurs menées dans le pays. Ces déclarations ont reçu l'approbation générale.

Trois furent gravement écopés. C'était l'aventure de Philippe-Auguste qui recommençait. Mais Blanche de Castille, elle-même, ne vint que le roi ou l'esprit moins vaillant. Elle refusa de donner tort à sa police. Aussitôt on assista à un singulier exode, à un boykot peut-être unique dans l'histoire des manifestations sociales : mères et escoliers quittèrent Paris en masse, se réfugièrent à Toulouse, Reims, Angers, Poitiers, etc.

Le pape intervint. A cette époque, il intervenait à peu près en toutes circonstances. Il ne fut pas plus heureux que les conciliateurs qui l'avaient précédé. Ce fut Louis IX qui réussit où les autres avaient échoué. Les étudiants acceptèrent les regrets de quelques chefs du quel, sacrifiés à leurs rancunes. Ils réintégrèrent leurs logis et la vieille Université paristienne. En échange de ces « examens », ils promettaient eux-mêmes de « se bien conduire à l'avenir ». La formule pouvait passer pour un discret et spirituel aveu.

En Belgique

La Chambre belge a voté l'ensemble du projet militaire par 137 voix contre 43 et 8 abstentions.

Les communistes, les nationalistes flamands, quelques catholiques flamands et quelques socialistes ont voté contre.

Les étrangers en Espagne

Des réfugiés qui viennent d'arriver à Bayonne affirment qu'un grand nombre de personnes sont exécutées chaque jour à Santander. Leurs corps sont aussitôt précipités à la mer.

C'est ainsi qu'on retrouva récemment sur un rocher, le cadavre d'un ingénieur français, M. Hamel.

Ces réfugiés ont également déclaré que les sujets allemands habitant les régions occupées par les gouvernements ont reçu l'ordre de quitter immédiatement l'Espagne sous menace d'être fusillés.

EN PEU DE MOTS...

M. Walter Bing, correspondant sportif de « Paris-Soir » a été invité à quitter le territoire allemand sur les 5 jours. M. Bing, d'origine alsacienne, a fait la guerre dans l'armée allemande. Il a été blessé et amputé d'une jambe.

L'équipage Mollison-Cornillon qui s'était égaré a repris son vol jeudi matin et est arrivé au Cap à 15 h. 8. Le record Londres-Le Cap (3 jours, 6 heures, 28 minutes), détenu par Amy Johnson, ex-femme de Mollison n'a pas été battu.

Au passage à niveau, près de Vitry-le-François, un camion d'une entreprise de transport a été tamponné et écrasé par l'express Strasbourg-Nancy-Paris. Il y a 3 morts et 1 blessé.

Depuis 11 jours, l'ancien député Philibert Besson, incarcéré à la prison de Riom, fait la grève de la faim. Il a perdu 16 kilos. Il a été transféré à l'hôpital du Vinatier, à Lyon.

NOS ÉCHOS

Méprise.

Un Français, qui assistait récemment à un débat à la Chambre des Communes, fut fort surpris de voir un député, avant de poser une question au gouvernement, se coiffer, au préalable, de son chapeau.

En effet, si l'interpellateur ou le questionneur omet de se couvrir avant de parler, la question n'est pas « en ordre » (in order).

C'est là une curieuse coutume, qui, à l'époque où le haut de forme était de rigueur, donna lieu à d'amusantes méprises.

Un jour, un député, se levant pour une question, étendit la main pour se saisir de son couvre-chef, dont il se coiffa. Malheureusement, il n'avait pas pris son propre chapeau, mais celui d'un collègue dont le tour de tête était de beaucoup supérieur au sien, de sorte que le haut de forme lui descendait jusqu'au menton, et que ainsi, il en avait proprement perdu la face.

Mais, imperturbablement l'honorable membre posa la question au milieu des rires convulsifs de la Chambre.

Diplomate indiscret.

Il paraît que l'un des diplomates mutés au cours du dernier mouvement s'avança sur Yvon Delbos « débine » avant de quitter son poste, le successeur qui lui a été désigné :

— Il est complètement gâté depuis plusieurs années !

Ces propos revinrent au Quai d'Orsay, à M. Alexis Léger, qui les blâma avec modération :

Pourquoi leur raconte-t-il ça ? fit le Secrétaire général des Affaires étrangères. Ils auraient mis au moins trois mois à s'en apercevoir !

La femme du voisin.

Cette petite femme mariée depuis moins d'un an, est très ardente. Son mari semble de sens plus rassés. D'où quelques rapides mésententes. L'autre soir, elle se plaignait :

— En face, disait-elle, quand le mari quitte sa femme pour aller au travail, il ne manque jamais de l'embrasser. Ce n'est pas comme vous !

Il sursauta :

— Mais, ma chérie, je ne connais pas assez cette dame pour l'embrasser !

Discussion nocturne.

A propos de la discussion de la loi bisornonne que M. Léon Blum a bécotée sur la presse et dont la Chambre a commencé la discussion mercredi dans une séance nocturne, — un de nos confrères écrivit :

— Ce n'est pas parce qu'on lui présente des textes à dormir debout que la Chambre doit les discuter la nuit.

Désarmement.

C'est un mot très désabusé de notre ambassadeur à Londres, M. Corbin : — Le désarmement est comme une de ces cérémonies de gala dans la haute

LES AMITIÉS QUERCYNOISES

Les brumes froides de novembre, ses jours écourtés, font prévoir le proche hiver. Les jardins meurent, le soleil disparaît. Pour se tenir chaud au cœur et à l'âme il n'y a plus dans les cités que l'Amour, l'Amitié et aussi le travail, les souvenirs et l'aide des plaisirs de l'esprit qu'anime un idéal.

Notre dîner mensuel résume, sinon toutes, beaucoup de ces raisons de joie. C'est pourquoi notre réunion de novembre fut brillante, cordialement animée. La grande table en fer à cheval était au complet et à l'un des bouts tout un groupe de jeunes, vibrants, sympathiques mettaient une joyeuse animation.

An café, suivant le protocole de sa charge, notre Président, M. Alcanter de Brahm, se leva pour rappeler parmi nous la pensée des absents qui avaient manifesté leurs regrets :

Mme Louis Dubernard, MM. Léon Lafage, Georges Duveau, Gabriel Feyret, Gandilhon Gens d'Armes, Docteur Battistelli, et il fit accueil aux nouveaux venus :

Mme Champoux, le Capitaine et Mme Lotte, le Docteur Frétygn, le Docteur Fricou, MM. G. Toulouse, du Ministère de l'Air, Pierre Dolis, André d'Arnaud, dessinateur-publiciste.

Puis, limité par le temps, notre Président ne put nous parler comme il l'aurait voulu faire, de deux livres féminins lourds tous deux de sensibilité, d'observation profonde, de grâce émouvante ou légère, quoique bien différents : le tout récent livre de Mme Rosita. « De l'Ombre au Soleil » où, nous dit notre Président, « une âme attristée par les chagrins du cœur exhale sa tristesse et « tente de se libérer de ce fardeau « lourd de déceptions et de misère morale. Alors, entre autres évasions, il « faut noter avec bonheur celle qui mène « le rateur sous le ciel du Quercy, où « Mme Rosita a fixé ses larmes et pénalités estivales, évasion qui lui rend le « goût de la vie lumineuse et nous vaut « un beau livre qu'il faut précieusement « réserver au palmarès quercyinois. »

L'autre livre est un recueil de contes paru il y a quelques mois, et que nous avons signalé dans notre bulletin d'avril « La Flûte de paille », premier ouvrage de Mme Marie-Odette Gourdon. Des contes naïfs, présente notre président, mais écrits par un esprit averti « qui a gardé de l'enfance fraîcheur et spontanéité, qui sait le langage de la terre, des animaux, les secrets replis de la vie paysanne. Et ce « sont de malicieuses mais exactes peintures de mœurs villageoises et surtout de délicieux récits où des Pigeons, des Chats, la Terre parlent et « vivent ».

Après cette brève chronique littéraire fort applaudie, notre président donna la parole à l'éminent bibliophile Pierre Gary pour sa causerie : « Vieilles Maisons, vieux logis du Quercy ». Je n'ai pas à présenter M. Pierre Gary. Tous nos amis connaissent ce fervent quercyinois, érudit bibliophile et grand collectionneur de tout ce qui touche au Quercy et à ses enfants. Mais, paradoxal et fantasiste, rompant avec les traditions établies, Pierre Gary est un érudit joyeux, un bibliophile exubérant et un collectionneur toujours heureux de montrer ses trésors à autrui. Pourquoi que cet autrui aime le Quercy. C'est pourquoi, on ne peut songer à mettre « entre lisérés », à limiter sur un sujet bien dé-

M.-L. VINCENT-FABRE.

Une inscription.

Lu à l'entrée d'un cimetière de campagne : « On n'enterre dans ce cimetière que les morts vivant dans la commune. »

LE LISEUR.

Chronique du Lot

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Le Conseil d'arrondissement de Cahors a tenu sa session le 3 décembre. On nous communique le texte des vœux qui ont été adoptés.

Contre la colonnie

MM. Pagès, Mazelié et Bladié ont repris le vœu présenté au Conseil général par MM. Salanié, Solmiac et Tourriol demandant « que le Gouvernement dépose le plus tôt possible un projet de loi qui réprimera, avec toute la vigueur nécessaire, la colonnie et l'outrage. »

Les Allocations Familiales

M. Capmas considérant que les allocations familiales sont une œuvre nationale intéressant l'avenir du pays dépose un vœu demandant « qu'elle soit applicable uniquement à toutes les familles nécessiteuses et que les allocations soient payées par l'Etat au moyen d'un impôt demandé à tous les Français. »

Le téléphone aux Mairies

M. Capmas dépose un vœu demandant « que les abonnements gratuits avec communications payantes soient consentis à toutes les Mairies dont le centime rapporte moins de cent francs. »

La passerelle de Vers

MM. Calvet et Delfour reprennent le vœu adopté par le Conseil général demandant la construction d'une passerelle sur le Lot entre Biars et Vers. La Section de Biars a souscrit 50.000 francs augmentés d'une part contributive de Vers et d'Arcambal. En conséquence le vœu réclame que le Ministère de l'Agriculture charge le Service compétent de l'élaboration de ce projet et subventionne lesdits travaux dans les mêmes proportions qu'il subventionne les chemins ruraux.

Passerelles et routes

M. Pagès dépose un vœu demandant que l'étude soit faite le plus tôt possible en ce qui concerne la construction des passerelles à Larroque et à Saviac.

M. Pagès dépose un vœu demandant que soit activé le commencement des travaux pour la route qui doit relier Valroufié à Constant.

Les produits agricoles

Tous les conseillers déposent le vœu suivant : « Le Conseil d'arrondissement, considérant que la revalorisation des produits agricoles n'est pas assez poussée par les soins du Gouvernement, « Emet le vœu : « Que le Ministère de l'Agriculture prenne les mesures nécessaires pour que les produits de la terre soient mis sur le même pied que les produits manufacturés et que seul le paysan français ne soit pas dans l'obligation de vendre son produit à l'acheteur très cher. »

Pour la natalité

M. Vignoles dépose un vœu tendant à ce que tout enfant en naissant apporte à sa famille les mêmes aides de l'Etat et qu'ainsi il ne soit fait aucune distinction en matière d'encouragement à la natalité française.

Les Assurances sociales

M. Vignoles, constatant les réclamations justifiées que provoque la liquidation des pensions d'assurances sociales, émet le vœu que les pouvoirs publics attribuent dorénavant ces allocations d'une manière plus équitable et que l'assuré facultatif ne soit pas sacrifié pour l'obligatoire, qui sur les mêmes durées d'affiliation aux assurances sociales touche quatre fois plus que l'autre.

Pour les passerelles et les ponts

M. Déruppé dépose un vœu demandant que dans le programme des grands travaux projeté par le Gouvernement il soit donné un rang de priorité aux travaux de la vicinalité y compris la construction d'un pont ou passerelle partout où la nécessité se fera sentir pour la traversée de la rivière du Lot.

Marché aux chasselas

M. Mazelié, considérant que le marché aux chasselas de Castelnaud-Montrier prend une importance de plus en plus grande, dépose un vœu demandant qu'un marché couvert comme celui de Moissac soit édifié le plus tôt possible.

Routes et chemins

M. Courdesse dépose un vœu tendant à ce que : 1° la route départementale n° 42, particulièrement déficiente entre Bach et Belmont-St-Foi ; 2° le Chemin de Grande Communication n° 19 de Vaylats et Lalbenque qui supporte un trafic régulier de poids lourds ; 3° le Chemin de G.C. n° 6 de Cahors à Belmont-St-Foi, dont un entretien complet éviterait la dérivation du trafic de Lalbenque à Cahors par la route nationale n° 20, bénéficient des travaux d'entretien les plus intensifs et se rapprochant le plus possible de ceux accordés aux réseaux de grand trafic.

LE FILM TANT ATTENDU

2^{me} BUREAU

Chez les Planteurs

Nomination des arbitres

Par décision de M. le Président du Tribunal civil de Cahors, en date du 30 novembre, les planteurs de tabac dont les noms suivent ont été nommés arbitres aux diverses commissions de livraison du Magasin de Cahors :

1^{re} Commission : Titulaire : Clavière Vital à Pern ; Suppléant : Delluc Firmin à St-Cernin.

2^e Commission : Titulaire : Miquel Aristide à Larroque-des-Arcs ; Suppléant : Agard Pierre à Espère.

3^e Commission : Titulaire : Toulza Albert à Larnagol ; Suppléant : Rulhes Emile à Tour-de-Faure.

Nouvelle Commission Paraguay : Titulaire : Mercadié à Dégagnac ; Suppléant : Bargues à Saviac.

Commission de livraison des tabacs de l'Aveyron au Magasin de Cahors : Titulaire : Chayrés ; Suppléant : Dides.

VOTES DE NOS SENATEURS

C'est par suite d'une erreur de plume que nous avons dit que MM. Fontanille, Garrigou et Loubet avaient voté pour l'ajournement de la proposition Israël qui demandait la nomination d'une commission spéciale chargée d'étudier le texte de la loi sur la presse.

En réalité les trois sénateurs du Lot ont voté contre l'ajournement de ladite proposition.

LES AMITIÉS QUERCYNOISES

Le prochain dîner des « Amitiés quercyennes » aura lieu le jeudi 10 décembre, à 7 h. 3/4 précises au Restaurant Chauveau, 8, place Saint-Michel.

Causerie de M. Henry Ramey, artiste peintre « L'Apport artistique du Bas-Quercy ».

PRIX DE VERTU A MARCILHAC

De notre correspondant : Un prix de vertu de 500 francs vient d'être accordé à Mme veuve Victorine Francoual, domiciliée à Saint-Sulpice.

Mme veuve Francoual, au prix de grandes fatigues, au péril même de sa vie, a soigné avec un dévouement inlassable, un ménage de pauvres gens atteints d'une maladie contagieuse.

Une religieuse, fille de ces derniers, mandée auprès de ses parents malades, prit à son tour le même mal. Il fallut la transporter dans une maison inhabitée et la tâche de Mme Victorine Francoual devint double. La garde-malade bénévole, malgré ses 70 ans dut faire face aux plus dures besognes. N'écoulant que son grand cœur, elle suffit à tout.

Jamais prix de vertu ne fut mieux mérité.

Le prix de l'électricité

M. Soulié, constatant que les usagers n'ont pas encore obtenu l'application intégrale des décrets relatifs à la modification des prix de l'énergie électrique et que la répercussion de l'index économique risque de se faire sentir, propose un vœu demandant que soit immédiatement et largement appliqué le décret relatif à la vente de l'énergie électrique, en ayant comme but prochain et souhaitable, l'unification régionale des Cahiers des charges, dans une tarification simple :

Que les bases de l'établissement de l'index économique soient immédiatement révisées, afin que les prix de vente de l'énergie électrique ne subissent que la seule répercussion du coût de la vie ou du prix du charbon.

Pour les Secrétaires de Mairie

M. Soulié, constatant le travail considérable donné aux secrétaires de mairie par l'établissement des dossiers de calamités agricoles et que, pour la simple retranscription de ces dossiers, les officiers ministériels touchent une indemnité, dépose un vœu tendant à ce qu'une partie de cette indemnité soit allouée aux secrétaires de mairie, comme juste rémunération du travail nouveau qu'ils ont à assurer, du fait de l'établissement par leurs soins des dossiers de solidarité pour les calamités agricoles.

L'électrification des écarts

M. Soulié dépose un vœu demandant que dans le programme des grands travaux envisagés par le Gouvernement, ceux ayant trait à l'électrification des écarts reçoivent un rang privilégié.

Le prix des tabacs

MM. Coudere et Soulié déposent un vœu demandant que le prix du tabac soit immédiatement revalorisé suivant le taux de la dévaluation du franc.

Circulation

M. le Docteur Calvet dépose le vœu que la circulation, interrompue par suite de grands travaux sur la route nationale n° 111 de Milhau à Tonneins, soit rétablie le plus tôt possible.

LE FILM TANT ATTENDU

2^{me} BUREAU

STEINLEN

On a inauguré dimanche dernier à Paris, sur une place de Montmartre, un monument à la mémoire d'Alexandre Steinlen, peintre et dessinateur génial, mort il y a quinze ans.

Peu de discours furent prononcés. Peu de journaux ont parlé du grand disparu.

Un Tartempion politique quelconque eût eu plus de succès.

Steinlen naquit à Lausanne (Suisse), en 1859. De bonne heure il vint à Paris et se fixa à Montmartre quartier qu'il ne devait plus quitter qu'à sa mort arrivée en 1925.

Le jeune artiste fut de suite saisi par le pittoresque et l'ambiance de la rue et ses dessins restèrent qui représentent les ouvriers des faubourgs ou les petites ouvrières dégingolant les rues en pente de la Butte.

Il débuta au « Chat Noir » et le Gentilhomme Calvère, Rodelphe Salis, vint de fonder au 64 du boulevard Rochechouart. Aussitôt, il s'y fit remarquer par d'exquis croquis de chats et d'enfants et des affiches rutilantes de couleurs mais malheureusement introuvables maintenant. Le Chat hérisse se dressant sur un croissant de lune qui ornait l'extérieur du Cabaret artistique, fut aussi célèbre que la toile de Willette, Le Parci Dominé et les zincs découpés de Caran d'Ache, L'Épopée. Les numéros du journal hebdomadaire du « Chat Noir » sont remplis des premiers essais de Steinlen.

Plus tard, il collabora au *Gil Blas* illustré et les trois dessins qu'il donnait par semaine à cette feuille contribuèrent beaucoup à son succès.

Il illustra splendidement pendant plus d'une année la première page du journal socialiste de Gerould-Richard, *Le Chambard*.

Les Chansons d'Aristide Bruant, *Dans la Rue et Sur la Route* doivent en partie leur célébrité aux croquis alertes enlevés au trait de plume, vibrants de vérité saisie de l'âme Steinlen.

Enfin que dire des belles illustrations du *Craquinville*, d'Anatole France ; des *Soliloques du Pauvre*, de Jehan Rictus ; du *Barrabas*, de Lucien Descaves ; de la *Chanson des Gueux*, de Jean Richepin. Les Bibliophiles s'arrachèrent dans les ventes ces belles premières éditions lumineusement parées par le crayon de l'artiste.

Mais là où il excelle, car il n'est pas mort pour nous, ses admirateurs, c'est lorsqu'il rend avec une acuité visuelle formidable, le monde de la rue, ouvriers et trottoirs, miséreux, pierres et marlous. Son tempérament le conduisit vers les humbles et le grand public sait l'apprécier à sa juste valeur qui est considérable. Il eût été un grand peintre, s'il l'eût voulu.

Pour terminer, je ne puis que retracer ici la fin d'un article que lui consacra naguère un de ses grands amis, le dessinateur humoristique Gassier : « Situer Steinlen, situer le talent de Steinlen... Attendez, attendez ; voilà une vision qui naît : un grand frère à Jean Bondissante, s'éclairci, s'éclairci, s'éclairci et s'apaise entre les hautes berges qu'il fertilise et où poussent bientôt les villages, les villes qu'il relie et qu'il enrichit. Il draine et roule d'innombrables grains de sable et d'immenses blocs de granit. La vase se dépose en son fond, la blanche écume monte et moutonne à sa surface. Le ciel s'y mire et double son image. Le pur, l'impur, le beau, le laid s'y pressent s'y mêlent, s'y confondent. La vie s'y joue. »

L'œuvre de Steinlen est une des plus émouvantes et des plus belles du monde. Armand LAGASPIE.

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE LAIT

Les agriculteurs, producteurs de lait, vendant ou expédiant leur lait sur Cahors sont invités à assister à la réunion qui se tiendra le samedi 12 décembre 1936 à la Maison de l'Agriculture à Cahors et au cours de laquelle seront examinées les questions suivantes :

1° Organisation d'un Syndicat de producteurs de lait ; 2° Le prix du lait ; 3° Les relations avec les intermédiaires ; 4° Les améliorations à apporter à la production et à la vente du lait en nature. — Un Groupe de Producteurs de lait.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

L'élection de Larroque-des-Arcs

Le tribunal rend son jugement dans l'affaire des élections municipales de Larroque-des-Arcs. MM. Calmon, maire, Crayol, Cavalé, Théron, Delfour et Rouquié, membres de la Commission administrative ; Planacassagne, Carrié, Roulin, Coudere, Gestin, Ch. Coudere et Bondus, électeurs inscrits indûment sur les listes électorales sont relaxés et M. Dejean qui s'est porté partie civile est débouté et condamné aux dépens.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 5

DIMANCHE 6 (à 21 heures)

DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Harry BAUR, Simone SIMON

Jean-Pierre AUMONT

DANS

Les yeux noirs

Un grand film de TOURJANSKY. Une œuvre poignante et profondément humaine, dans un climat et un rythme russes.

LA SEMAINE PROCHAINE

à partir du mardi 8 décembre

(en soirée)

Un grand film d'espionnage

Jean MURAT

Véra KORÈNE, de la Comédie-Française

DANS

2^{me} BUREAU

d'après le célèbre roman

de Charles ROBERT-DUMAS

LES TRUFFES

Au marché de Lalbenque, mardi, il y a eu un apport de 500 kilos de truffes environ, qui ont été vendues de 55 à 60 francs le kilo.

A la foire de Vayrac, le 1^{er} décembre, les truffes ont valu de 50 à 55 fr. le kilo.

Recensement des classes 1936 B et 1937

Il est procédé actuellement aux opérations de recensement des classes 1936 B et 1937. Ces opérations se termineront le 10 janvier 1937.

Doivent être inscrits sur les tableaux de recensement : les jeunes gens nés entre le 1^{er} juin et le 31 décembre 1917 inclus ; les jeunes gens devenus français par voie de naturalisation, réintégration ou déclaration depuis le 10 février 1936 et n'ayant pas été recensés en 1936 ; les jeunes gens fils d'étrangers, visés à l'article 12 de la loi du 31 mars 1928 ; les jeunes gens ne justifiant d'aucune nationalité et résidant en France (art. 3 de la loi du 31 mars 1928).

Les omis des classes précédentes sont invités à réclamer sans délai leur inscription à la mairie du domicile de leurs parents ou tuteurs (ou de leur domicile personnel s'ils sont mariés, ou n'ont ni parents ni tuteurs).

Pour ceux de ces jeunes gens qui seraient absents ou empêchés cette formalité devra être accomplie par leurs parents ou tuteurs, ou les personnes en tenant lieu.

Distinction

Notre compatriote, M. Lagabriele, industriel à Boulogne-Billancourt, vient de recevoir la croix de la Société Française d'Education physique, en récompense des services qu'il a rendus à cette Société. Tout récemment, M. Lagabriele a été l'objet d'une distinction honorifique décernée par le ministre de l'Education physique pour services rendus aux sports.

Nos félicitations à M. Lagabriele, qui est propriétaire et conseiller municipal de Vayrac.

Pêche peu banale

M. Honoré Soulié, employé chez Mme veuve Estanié, à Frontenac, a fait la capture d'une loure qui emportait une carpe de 18 livres environ.

Un de moins !

MM. Pissourailles, frères, de Gréolou, au cours d'une partie de chasse, ont abattu dans les bois des Bories un superbe renard.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 28 novembre au 5 décembre

Naissances

Theil Claudine, Bd Gambetta, 89.
Gelly Christiane, 2, place Rousseau.
Pinède Christiane, rue Wilson.
Perny Louis, rue St-Mar, 9.
Guignes Jacques, rue Wilson.
Nègre Jeanne, rue Wilson.

Publications de mariages

Laussinotte René, mécanicien à Paris et Vialard Jeanne, tailleur à Cahors.
Lopès Antoine, chef de chantier à Cahors et Nègre Simone, s. p. à Cahors.
Gretti Carlo, maçon à Cahors et Rossetto Irma, s. p. à Arcambal (Lot).
Leymergie Daniel, employé P.-O. à Lamothe-Fénelon (Lot) et Lauri Paullette, institutrice à Cahors.

Mariages

Bris Bernard, agent d'Assurances et Alphonse Julienne, s. p.
Veyssière Victor, adjoint technique des Ponts et Chaussées et Rovira Francisca, coiffeuse.
Contois Jean, typographe et Caballud Germaine, s. p.

Décès

Heilles Edouard, Chef de bureau en retraite, 63 ans, rue Victor-Hugo, 8.
Sourdoire Christiane, 4 jours, à Lamothe.
Laniés Clodie, Vve Serres, s. p. 72 ans, rue G.-Larroumet.
Vignes Raymond, Vve Bédé, s. p., 92 ans, Av. de Toulouse, 6.
Lemozy Jean, ancien jardinier, 73 ans, rue P.-Alban, 7.

EDEN

CETTE SEMAINE

SAMEDI, DIMANCHE (en soirée)

DIMANCHE (matinée)

Le plus beau spectacle de la semaine

Un des événements de la saison.

Un film sans rival.

Une réalisation qui dépasse « Ben Hur », par sa magnificence et sa grandeur, et n'a jamais été égalée par aucun film parlant et muet.

Les Révoltés du Bounty

AVEC

Charles LANGTON, Clark GABLE et Franchot TONE

LA SEMAINE PROCHAINE

MARINELLA

La location pour ce film est ouverte

Encore cinq jumeaux

Cela fait cinquante doigts de pieds qui vivront sans cors grâce au Diable ! Le Diable enlève les cors en six jours, pour toujours. Exigez bien « Le Diable », seul infatigable, 3 fr. 95, toutes pharmacies et Pharmacie Oriac à Cahors.

LE FILM TANT ATTENDU

2^{me} BUREAU

CAHORS

EXCELLENT ARRÊTÉ

M. le Maire de Cahors vient de prendre l'arrêté suivant :

« Il est interdit d'afficher sur des emplacements non destinés à cet usage, notamment sur le piédestal des deux statues placées sur le trottoir de l'Hôtel de Ville. »

« M. le Commissaire de police est chargé de l'exécution du présent arrêté. »

Voilà un arrêté excellent dont féliciteront la municipalité tous ceux qui ont été souvent offusqués par les baroloques de papier collés en des endroits où ils n'ont vraiment que faire !

L'arrêté est excellent. Il reste maintenant à le faire respecter.

Obsèques

Vendredi matin, à 9 heures, ont été célébrées les obsèques de M. Jean Lemozy, décédé à Cahors, à l'âge de 70 ans. M. Lemozy était, depuis de nombreuses années, jardinier à l'hôtel de Cahors. Une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre au cimetière et a témoigné de vives sympathies à la famille.

Nous adressons à Mme Lemozy, à tous les parents nos bien sincères condoléances.

Naissance

Nous apprenons avec plaisir que M. Jean Pinède, fils du propriétaire du salon de coiffure du Boulevard Gambetta, vient d'être l'heureux papa d'un gros garçon qui a été pré-nommé Christian.

Nos compliments au papa, aux grands-parents et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Après le cambriolage de Crayssac

Ainsi que nous l'avons relaté, un cambriolage a été commis à Crayssac et les soupçons se portent sur le nommé Gérard Lafargue, demeurant près de Catus.

Depuis le cambriolage, Lafargue a disparu de la région. Mais, le télégramme suivant a été adressé par la belle-sœur du frère de Lafargue, à ses parents à Catus : « Gérard est à Agen ». La gendarmerie de Catus informée a, aussitôt, alerté la gendarmerie d'Agen.

Perdu ou volé ?

M. Granouillac, propriétaire à St-Laurent-les-Tours, s'était rendu à la foire de St-Céré. Après avoir procédé à divers achats, il voulut payer, mais il eut le regret de constater que son portefeuille, contenant 3.000 fr., avait disparu.

M. Granouillac a-t-il perdu le portefeuille ou a-t-il été victime d'un vol ? Plainte a été portée.

Après avoir encaissé ?

Le nommé Paul Fage, 25 ans, ouvrier chez M. Bennet, propriétaire à Fourmagne, avait été chargé, par son patron de recouvrer une somme de 425 francs. Fage encaissa mais ne revint pas rapporter la somme à M. Bennet qui a porté plainte.

Chute

Camille Howiller, ouvrier à la Société de Pavage et des Asphaltes du Sud-Ouest, voulait décrocher une benne de sable qui était suspendue à une grue. Tout à coup il glissa et tomba sur des barres de fer et fut fortement contusionné. Il a reçu les soins de M. le docteur Mendaille qui lui a ordonné 15 jours de repos.

Pris sous un éboulement

Plusieurs ouvriers étaient occupés dans la carrière de pierres, située chez M. Lasfargues, maçon, à Tauriac, lorsqu'un glissement de terrain se produisit. Un ouvrier, M. Vallat, fut presque enseveli sous un tas de pierres.

Dégagé, il fut transporté chez M. Lasfargues. Il avait une épaule démise, un bras brisé et de fortes contusions. Après avoir reçu les premiers soins, il fut transporté à l'hôpital de Saint-Céré.

Tombé sur une chauffettere

Le jeune Hubert Lavergne, 16 mois, fils de M. Lavergne, propriétaire à Dégagnac est tombé sur une chauffettere et a été assez grièvement brûlé.

Procès-verbal

Pour défaut de feu rouge à l'arrière de sa charrette attelée, procès-verbal a été dressé à M. Grandou, propriétaire à Baladou.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 6 décembre, par la

Pharmacie LAGARDE

36, Boulevard Gambetta

Mesdames,

Une Masseuse Dermatologiste

DIPLOMÉE de PHEBEL, Paris sera en permanence à votre disposition pour tous les soins du visage : rides, points noirs, taches de rousseur, couperose, peau huileuse, la

PURIFICATION DE L'EPIDERMIS en profondeur

ainsi que l'art du maquillage INVISIBLE pour le jour et le soir

Tous les conseils à ce sujet vous seront donnés gracieusement à la

Maison POPOVITCH

Spécialiste réputé d'Indéfrisable

4, rue Marchal-Foch, CAHORS. Tél. 170

LE FILM TANT ATTENDU

2^{me} BUREAU

25 ANS DE SUCCÈS

LE LISEZ-MOI BLEU

pour les jeunes filles

Magazine littéraire paraissant le 1^{er} et le 15

publie :

CONCORDIA MERREL

L'amour élané

Mathilde ALANIC</

Parti I
Le nommé Louis Chaluyrac qui avait été blessé, lundi soir, d'un coup de couteau, au bras gauche, était en traitement à l'hôpital de Cahors, Jeudi, il a quitté l'hôpital sans laisser d'adresse. Où est-il allé ? La police a ouvert une enquête.

Chute mortelle
M. Ségué, propriétaire à Montgesty, était occupé à des travaux de démolition lorsqu'il tomba. Dans la chute, il s'est fracturé le crâne et brisé la colonne vertébrale.

Il a été tué sur le coup. Il laisse une veuve et un enfant de 8 ans.

Détresseurs de l'épargne
Le tribunal correctionnel d'Angoulême a jugé l'affaire de la banque de Villepreux, habile combinaison montée à Confolens par le comte Jean de Villepreux qui était poursuivi en même temps que les nommés Edmond Lacourcelle et Jean-Marie Chairon, 30 ans, ancien employé de banque à Figeac. Le montant des escroqueries s'élève à 1 million 500.000 francs. Le tribunal a condamné de Villepreux à 18 mois de prison, Lacourcelle à 10 mois et Chairon, à 15 mois.

A PARIS
Voyageurs, Touristes
Compatriotes
descendez à l'hôtel MALHER
5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)
Métro : Saint-Paul
PARIS (3^e)
TOUT LE DERNIER CONFORT
SALLES DE BAINS
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES
CHAMBRES A UN LIT
DE 15 à 24 francs par jour
FLOIRAC Téléphone
(Originaire du Lot) ARCHIVES 60-82
Propriétaire
Hôtel recommandé par le
Journal du Lot

Arrondissement de Cahors
L'Hospitalet
Nécrologie. — Nous apprenons avec un vif regret la mort de Mme Pécourt, veuve de M. Pécourt, ancien instituteur à L'hospitalet.

Nous adressons à son fils, M. Pécourt, percepteur à Souillac et à la famille l'expression de nos bien vives condoléances.

Fête votive. — Dimanche, 6 décembre, la jeunesse organise une fête votive qui, certainement, obtiendra le plus vif succès.

Lalbenque
Notre marché. — Le marché de mardi, 1^{er} décembre, coïncidant avec la foire de Cahors, n'a pas été très important ; néanmoins, il y a eu de 400 à 500 kilos de truffes qui se sont vendues de 55 à 60 fr. le kilo. Hausse de 10 fr. depuis la foire du 24 novembre.

Mardi 8 courant, le temps ayant permis le cavage, il y aura quantité et qualité. C'est le moment des provisions pour les fêtes de la Noël.

Tous les ans, à cette époque, une clientèle bourgeoise de la région toulousaine, vient faire ses achats. Ces dames et messieurs font ainsi leur choix sur le marché, sans intermédiaires.

A la halle, le maïs s'est maintenu à 55 à 60 fr. les 80 litres, autrement dit « la quarte ».

Vidaillac
Nécrologie. — C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Paulin Fontanille et celle de la jeune Marthe Tesquet.

Nous adressons aux familles en deuil nos sincères condoléances.

Albas
AVIS aux chercheurs de truffes. — Les propriétaires qui ont des truffières sur le territoire de la commune d'Albas nous prient de vouloir bien inviter certains chercheurs de truffes à ne pas entrer dans leur propriété sans leur autorisation.

Cette autorisation devrait d'ailleurs être écrite car les propriétaires en ont assez de cette pratique qui permet à certaines personnes d'affirmer qu'elles ont l'autorisation des propriétaires moyennant une rétribution en nature.

Or, les propriétaires qui ont jadis donné de telles autorisations se plaignent d'en être mal récompensés car, en général, les chercheurs ne trouvent rien dans ces truffières. C'est un excellent moyen de ne pas partager.

D'autres caveurs professionnels ou non profitent, dit-on, des matinées de brouillard pour se rendre dans les truffières d'autrui et y faire main-basse. Quand les propriétaires à leur tour se rendent sous leurs chênes, ils s'aperçoivent que la terre a été grattée et qu'ils sont arrivés trop tard.

Il y aurait là une surveillance à exercer. Il faut espérer que l'on prendra toutes dispositions nécessaires pour faire cesser un tel abus, car au prix où est le précieux tubercule, il est bon que les truffières soient respectées.

Duravel
Mauvais temps. — La pluie est persistante depuis lundi, malgré la tendance du baromètre à aller et se maintenir au beau.

Les semailles n'étant pas complètement terminées, nos agriculteurs verraient avec satisfaction le soleil apparaître.

Grézels
Électrification. — Au sujet de l'électrification de notre commune,

M. René Besse député du Lot a reçu de M. Monnet, ministre de l'Agriculture la lettre suivante :

« Monsieur le Ministre et cher collègue, vous avez bien voulu appeler mon attention sur la demande de subvention présentée par les communes de Grézels et de Bélaye, relative à l'extension du réseau d'électrification de ces communes « rattachées au syndicat d'électrification de St-Matré. »

« Je suis heureux de vous faire connaître que j'ai décidé d'allouer à ces communes une subvention payable dans la limite des disponibilités budgétaires s'élevant à 42 pour cent des dépenses qui seront réellement faites, le maximum de cette subvention étant fixé à 357 mille francs. »

« Veuillez agréer etc... Signé : G. MONNET. »

Les écarts de la commune de Grézels vont donc être électrifiés. Ainsi un à un les points du programme qui s'étaient tracés M. Nouvel, notre sympathique maire et ses amis, se réalisent. Ils n'ont négligé aucun effort, aucune démarche pour arriver au but poursuivi.

Nous les félicitons pour les résultats obtenus. — D.

Vire
Mort subite. — Dans la matinée de mardi 1^{er} décembre, M. Cyprien Touailles, âgé de 54 ans, propriétaire au Port-de-Vire, était allé tailler la vigne dans un village éloigné d'environ 1 kilomètre de son habitation. Sa jeune fille l'avait suivi.

Au moment de repartir, vers 11 h. et demie, étant rentré dans une maisonnette poser divers outils, il s'affaissa soudainement.

Aux cris poussés par sa jeune fille des voisins accoururent et essayèrent de le ranimer, mais en vain : la mort quasi-foudroyante avait fait son œuvre.

M. le Docteur de Blazac, de Puy-l'Évêque, appelé, ne put que constater le décès dû à une affection cardiaque dont le défunt souffrait depuis longtemps.

M. Touailles était conseiller municipal de Vire depuis le 3 mai 1925 ; élu ce jour-là sur la liste du Cartel des Gauches, il avait toujours été réélu depuis avec un chiffre de voix imposant.

C'était un homme très estimé et très connu dans la région où sa mort a causé une vive impression.

Nous saluons avec émotion la mémoire de celui qui fut pour nous un ami sûr et nous prions sa veuve, ses cinq enfants, dont l'un fréquente encore école et toute sa famille d'agréer nos vives condoléances. — L. D.

LA DIGESTION DE VOTRE MARI
Un homme digérant bien est un homme heureux
Être aux petits soins pour un mari c'est d'abord et avant tout soigner sa digestion, lui faire des plats qu'il aime, lui demander son avis sur le menu et veiller à ce que ce menu lui soit favorable, c'est-à-dire se digère bien. La vie familiale se ressentira de ces petits soins et si par hasard il se plaint du moindre mal d'estomac, quel qu'il soit, ayez toujours à votre portée un flacon de Magnésie Bismurée. Trois minutes après la première dose de cet anti-acide, ses maux d'estomac auront disparu. Les brûlures, les sensations de lourdeur créent souvent l'insomnie, les migraines, la flatulence, les renvois acides. Ces maux ne résistent jamais à la Magnésie Bismurée qui agit immédiatement et radicalement. Toutes pharmacies, en poudre et comprimés.

Arrondissement de Figeac
Figeac
Syndicat d'électricité intercommunal. — Pour permettre d'exécuter certains travaux sur une partie du réseau, le courant sera interrompu aujourd'hui, dimanche 6 décembre, de 7 h. 30 à 11 h. 30 sur les communes suivantes :

Assier, Le Bourg, Rudelle, Saint-Simon, Sonac, Thémisettes, Flaujac, Issendouls, Albiac, Thémisettes, Ruyères, Anglars, Espeyroux, Aynac, Leyme, Molières, Lacapelle, St-Maurice, Terron, Ladirat, St-Médard, Gorses, Soussceyrac, Calviac, Sémillac, Labastide, Latronquière, St-Hilaire-Bessonnes, Laureuses, St-Cirgues.

Si la rapidité des travaux le permet, le courant pourra être rétabli avant l'heure prévue.

Création d'un aérodrome. — A la suite d'un projet établi par le Comité de l'Aéro-Club de Figeac et soumis au ministère de l'Air, pour la création d'une base d'aviation sur un terrain situé à Lascamps, sur les communes de Bédier et de Faycelles, à huit kilomètres de notre ville, M. le maire de Figeac a reçu un avis de M. le Ministre de l'Air, lui annonçant la visite prochaine d'un ingénieur spécialisé, afin de faire sur place un examen technique de l'emplacement envisagé.

Compatriote. — Notre excellent compatriote, M. Combes, ancien capitaine de gendarmerie à Figeac, actuellement capitaine adjudant-major à la Garde républicaine, à Paris, a subi une légère intervention chirurgicale. Nous apprenons, avec plaisir, qu'il est en pleine voie de guérison. Nous lui adressons nos vœux de prompt et complet rétablissement.

Cahus
Etat civil. — La mairie de notre commune vient d'enregistrer successivement ces derniers jours quatre naissances : Robert-Louis-Félix, chez les époux Sepval, de Maisonneuve ; Jacqueline-Antoinette, chez les époux Lasfargeas, de Miqual ; Denise chez

les époux Padirac, de Laveyssole ; et une fillette chez les époux Roanne, de Miqual.

Nos félicitations à tous ces heureux parents et nos vœux aux nouveau-nés.

Mariage. — On annonce le prochain mariage de Mlle Jeanne-Gabrielle Rieros du village d'Orgues, avec M. Joachim-François Tour, domicilié à Loubressac.

Nos vœux à ces futurs époux.

Marcihiac
Prix de vertu. — Lire à la « Chronique du Lot ».

Saint-Céré
Etat civil de novembre. — Naissances : Yves Oubrayrie, boulevard Gambetta ; Louis-Célestin Canet, rue St-Cyr ; Marie-Jeanne-Victoria Cassan, à Riol ; Lucien-Edouard-Roger Bijoux, faubourg Lascabanes ; Christian Larribe, place de la République ; Roger-Jean-Marie Grassetier, place de l'Eglise.

Mariage. — Roger-Victor Laplace, 23 ans, cultivateur à Loubressac (Lot), et Geneviève-Marie-Solange Mentières, 24 ans, couturière, boulevard Gambetta.

Décès. — Louis-Antoine Mespoulhé, 70 ans, retraité, rue Faidherbe ; Louis Saint-Chamant, 82 ans, armurier, place Gambetta ; Lucienne-Anastasie Lassalle, épouse de Henri Cassagne, au Pigatel, 28 ans ; Armandine Baye, 43 ans, sans profession, hospice ; Rosalie Benne, épouse Antoine-Ben-Denis Verries, 62 ans, au village de Canteloube.

Arrondissement de Gourdon
Gramat
Compatriote. — Notre sympathique compatriote, M. Roger Sol, est affecté, comme lieutenant, au 126^e d'infanterie à Brive.

Foire. — Notre foire du 6 décembre tombant un dimanche, se tiendra le lundi 7. Cette foire très importante sera abondamment pourvue, en oies, canards et foies gras.

Lavercaitière
La foire annuelle. — La foire annuelle de Lavercaitière, dont la réputation est toujours aussi grande, se tiendra le samedi 12 décembre. Grand apport de truffes, gibier et foies gras.

St-Germain-du-Bel-Air
Election de la municipalité. — Le Conseil municipal a procédé, dimanche, à l'élection de la municipalité.

M. Cocula a été élu maire par 7 voix, et M. Lautard, a été élu adjoint par 7 voix. M. Sémirat a obtenu 5 voix.

Salviac
Soirée de gala. — M. Roubinet, directeur du Radio-Cinéma, donnera aujourd'hui, dimanche 6 décembre, à Salviac, à 8 heures du soir précises, dans la salle des fêtes de la mairie qui sera chauffée, une véritable soirée de gala avec les films suivants : « Matriecule 33 », film de contre-espionnage, avec Amy Onda et André Luguet. Comme film documentaire : « La Provence des Baux à Arles ».

Prix habituel des places.

A propos d'une pétition. — Une pétition court les rues en ce moment et se couvre de signatures. Les pétitionnaires demandent au Conseil municipal la création d'un ou plusieurs marchés aux truffes et des foires primées.

Nous sommes persuadés que le Conseil municipal examinera avec bienveillance cette pétition qui nous paraît justifiée.

Nomination. — Notre jeune compatriote, M. Jules Pujade, étudiant à Toulouse, vient d'être nommé surveillant d'internat au lycée de Toulouse. M. Jules Pujade est le fils de M. Pujade, instituteur en retraite à Salviac.

Accident du travail. — M. Barthélémy Vidal, employé chez M. Marc Laverge, propriétaire à Salviac, s'est blessé au cours de son travail à la main gauche.

M. le docteur Cambornac, de Salviac, qui a donné ses soins au blessé, a prescrit un repos de 12 jours.

Nos meilleurs souhaits de prompt rétablissement à l'accidenté.

Dégagnac
Naissance. — Les jeunes époux Héretieu, du village de Vergnes, viennent d'hériter d'un superbe bébé qui a été prénommé Léonce-René-Marcel. Le bébé et la maman se portent bien. Tous nos compliments aux jeunes époux et aux vieux parents.

Nécrologie. — Mme veuve Bernat, née Montéil Elisabeth, vient de décéder au village de Lagudalie où elle était en service depuis de nombreuses années chez M. Chaméil.

Mme Bernat, qui était une femme de ménage de confiance, s'est éteinte à l'âge de 72 ans, après une vie toute de labeur.

Toutes nos condoléances à la famille.

Thédirac
Accident du travail. — M. Paul Bouffie, aide-chauffeur à la Compa-

gnie du P.-O.Midi, domicilié à Cahors, rue des Cadourcès, s'est brûlé la main droite avec une barre de fer rouge en gare de Thédirac.

Le médecin traitant a prescrit un repos de dix jours.

Ussel
Nécrologie. — Nous apprenons avec peine la mort de M. Rajade, maire.

M. Rajade s'est éteint hier matin, après une longue et douloureuse maladie. Il était dans sa 81^e année.

Membre du Conseil municipal depuis 56 ans, maire depuis plus de trente ans, M. Rajade jouissait de l'estime de toute la population d'Ussel et de celle des communes environnantes.

Républicain sincère, il avait toujours soutenu les candidats de son parti et leur avait apporté un utile concours.

Décoré de la Légion d'honneur, pour services rendus à sa commune et à la République, il cru devoir, il y quelques années, renoncer à cette décoration.

Les obsèques purement civiles de M. Rajade, auront lieu dimanche matin, à dix heures.

Nous nous inclinons respectueusement devant ce cercueil.

A M. Rajade Jules, frère du défunt, à tous les membres de la famille, nos condoléances attristées.

RENSEIGNEMENTS
Prolongation de la scolarité
Le ministre de l'Education nationale a fait la réponse suivante sur les conséquences et l'organisation de la prolongation de la scolarité :

« La prolongation de la scolarité obligatoire n'a pas pour effet l'entrée des élèves âgés de plus de 13 ans dans des écoles primaires supérieures. »

« Ces élèves continuent à fréquenter les écoles primaires élémentaires dans lesquelles ils étaient précédemment inscrits et où une organisation pédagogique appropriée leur assure un enseignement complémentaire de l'enseignement donné dans les classes primaires élémentaires pendant la dernière année de leurs études. » (Journal Officiel du 2 décembre).

Une OCCASION
de la Succursale
CITROËN
Camionnette 1.000 kgr
B. 15 : G.
Bon état général
Téléphone : 162

DÉPÊCHES
Paris, 11 h. 15.
Le roi d'Angleterre abdiquerait
De Blois. — Mrs Wallis Simpson, contrairement à ce que l'on a annoncé hier, ne s'est pas rendue à Versailles. Mais après avoir séjourné à Rouen et Evreux, la belle Américaine est arrivée, hier soir, à Blois. A l'hôtel où elle était descendue, elle donna des ordres pour être réveillée à 9 heures, ce matin.

Mais, à la grande surprise du gardien de l'hôtel, Mrs Simpson descendit de son appartement à 3 heures et demie, et, suivie par ses gardes du corps, elle quitta Blois en auto, se dirigeant vers Tours.

Suivant d'autres rumeurs, Mrs Simpson se rendrait à Rome où elle ne tarderait pas à être rejointe par Edouard VIII. Mais, naturellement, il ne s'agit que de bruits qui demandent confirmation.

Suivant d'autres rumeurs, Mrs Simpson irait à Cannes où elle serait reçue par une grande famille anglaise.

P. FRANCÈS
Boulevard Gambetta
Tél. 64
Le seul atelier de la Région qui vous dépannera immédiatement quelle que soit la marque de votre poste.

BRULERIE MODERNE
33 Rue Nationale CAHORS
"CAFÉS ANDRÉ"
Supérieurs aux meilleurs

Déménagements réguliers
Groupages réguliers
Demi-tarif en retour
CENTRE, LOT ou région. Dépôt à Cahors
PETIT, 65, rue Dulong, PARIS
(Carnot 46-57)

ON DEMANDE
une bonne
pour ménage de 3 personnes
S'adresser Bureau du Journal

LA PHOSPHODE GARNAL
Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de Foie de Morue
Prix du Flacon : 15 francs
UN SEUL MODÈLE DE FLACON
GRANDEUR UNIQUE
En vente dans toutes les Pharmacies

AVIS DE DÉCÈS
Monsieur et Madame Eloi BOUZOU, chef d'équipe aux P.T.T. à Cahors ; Monsieur et Madame Ludovic SÉGAUD, commis des P.T.T. à Paris ; Monsieur et Madame LAGANE ; Monsieur Pierre BOUZOU ;
Les familles PONS, PRADIE, HOLIÉ, DELFAU ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Madame Marie SÉGAUD
leur mère, grand-mère, tante, pieusement décédée à Cahors à l'âge de 78 ans. Et vous prient de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu le dimanche 6 décembre, à 3 heures, en l'Eglise St-Urbain.

Réunion, maison mortuaire, 7, rue Traversière-des-Badernes.

REMERCIEMENTS
Madame Veuve Edouard HEILHES ; Madame et Monsieur Pierre HEILHES, pharmacien, et leurs enfants ; Monsieur et Madame Jules HEILHES et leur famille, à Toulouse ; Monsieur et Madame MÉJA ; Les familles VIGUIER, DELGAL et leurs enfants, AUSSET, ROUMEGUE, ASTRUC, HEBRARD, DEILLES, DALAT, PARAZINES et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur témoignent toutes les marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de
Monsieur HEILHES Edouard
Chef de bureau de la mairie de Cahors en retraite

REMERCIEMENTS
Madame Veuve Jean LEMOZY, Madame et Monsieur Marcel LABRE et leur fille Micheline ; Monsieur Raoul LEMOZY ; Madame et Monsieur DUPUIS, et leurs enfants ; Madame Veuve CONTY ; Madame et Monsieur BARBOUETEAU et leurs enfants ; Madame Veuve FAUCHADOUR ; Les familles LABRE, ESTAMPES, COURNAC et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de
Monsieur Jean LEMOZY

Julien THERON
vous offre des FLEURS NATURELLES de premier choix, des ARTICLES FUNÉRAIRES exclusifs, et en plus des BONS DE PARTICIPATION à la LOTERIE NATIONALE sans augmentation de prix

P. FRANCÈS
Boulevard Gambetta
Tél. 64
Le seul atelier de la Région qui vous dépannera immédiatement quelle que soit la marque de votre poste.

BRULERIE MODERNE
33 Rue Nationale CAHORS
"CAFÉS ANDRÉ"
Supérieurs aux meilleurs

Déménagements réguliers
Groupages réguliers
Demi-tarif en retour
CENTRE, LOT ou région. Dépôt à Cahors
PETIT, 65, rue Dulong, PARIS
(Carnot 46-57)

Station Service Radio
A. MANDON
CAHORS - 17, Rue Maréchal-Foch, 17 - CAHORS
Téléphone 225
Dépannage des Récepteurs de toutes Marques dans nos Ateliers par un Ingénieur Spécialiste Radio-Electricien - Plus de 1.000 réparations effectuées à ce jour - Devils sur demande - Prix modérés - Travail garanti!

Madame...
Pour la gaieté de votre intérieur un croquis signé
Lora
Visitez son exposition, et choisissez-y le cadeau de Monsieur, qui, ravi, vous offrira votre parfum préféré Guerlain, Coty, Houbigant, etc...
Chez BERGOUIGNOUX
- 67, Boulevard Gambetta -
du 21 novembre au 10 décembre 1936

Jean ICHES
SEUL PRODUCTEUR
vous offre pour les fêtes un grand choix de :

CYCLAMENS, de 8 à 12 fr.
AZALÉES, de 20, 22, 25, 30 et 35 fr.
PLANTES VERTES, depuis 5 fr.
ainsi que des fleurs de Nice
AUX MEILLEURS PRIX
Avant d'acheter, rendez-vous compte dans notre établissement de la qualité de nos marchandises et de la modération de NOS PRIX
On livre à domicile. Téléphone N° 221.

GRAMMONT
la note juste
Exclusivité : R. LASBOUYGUES
ELECTRICITÉ-QUINCAILLERIE
87, Bd Gambetta, CAHORS
SOUS-AGENTS DEMANDÉS



Super T.O. 5 lampes 1.250 fr.

Chasseurs
Pour être satisfaits, tirez les cartouches Anoxyd Besson, n'oxydant pas les canons, et munissez-vous d'un bon fusil. N. BESSON, armurier d'art, 83, Boulevard Gambetta, Cahors. Tél. 335.

Chez Marmiesse
1, place Saint-James
GRAND RABAIS
Electriciens, voyez nos prix pour toutes fournitures électriques

Automobiles SIMCA-FIAT
La voiture la plus économique du Monde. Achat : 10.900 fr., 6 mois de garantie, 3 révisions gratuites, essence 3 litres aux 100 km., au concours du bidon de 5 litres.
Voilà les avantages de la SIMCA-CINQ
Agent : PRADIE, CAHORS

Alimentation SARDA
Boulevard Gambetta et Halle Cahors
Lundi en réclame
100 boîtes haricots verts, fins, 1 kgr., 3 fr. 50 ; 100 kgr. saucisson, Arles, 1/2 kgr., 9 fr. ; 1 lot de tomates, la boîte, 1 fr. ; Beurre d'Isigny, la 1/2 livre, 4 fr. 50.
Fin décembre, fermeture du Magasin Bd Gambetta. Vente des marchandises : vins Bourgogne extra, 4 fr. 25 la bouteille. Biscuits fins assortis, 3 fr. 95 le 1/2 kgr.

A LOUER
Plusieurs maisons seules
avec jardins, avec ou sans chauffage central et garages. — Salles de bains
BEL APPARTEMENT non garni et plusieurs appartements garnis ou non garnis
S'adresser : Mme LUGOL, 81, Boulevard Gambetta, CAHORS

Quel que soit votre ennui
Consultez SPARDO
20, rue République, MOISSAC (T.-et-G.)

Station Service Radio
A. MANDON
CAHORS - 17, Rue Maréchal-Foch, 17 - CAHORS
Téléphone 225
Dépannage des Récepteurs de toutes Marques dans nos Ateliers par un Ingénieur Spécialiste Radio-Electricien - Plus de 1.000 réparations effectuées à ce jour - Devils sur demande - Prix modérés - Travail garanti!

Pourquoi 90 femmes sur 100 vieillissent avant l'âge

La vieillesse n'est autre chose que l'envahissement du corps par des poisons naturels que les fonctions ralenties n'éliminent plus ! Or, cette « auto-intoxication » peut être provoquée prématurément par la « constipation ». Cette maladie du tube digestif laisse séjourner dans l'organisme des déchets qui fermentent et élaborent de dangereuses toxines qui se répandent peu à peu, par l'intermédiaire du sang, dans toute l'économie.



Les femmes, par nature, sont particulièrement sujettes à la constipation, que favorise encore la vie d'intérieur, le manque d'exercice, les soucis du ménage.

C'est pourquoi on voit tant de jeunes femmes flétries, usées, vieilles avant l'âge.

Et pourtant, que faudrait-il pour rendre à ces malheureuses la jeunesse, la santé et la gaieté ? Une bonne cure de désinfection, d'abord, et puis un traitement de rééducation de leur système digestif. La TISANE DES CHARTREUX DE DURBON réalise l'un et l'autre.

Grâce aux merveilleuses propriétés désintoxicantes et tonifiantes qu'elle doit aux plantes vivaces des Alpes, la TISANE DES CHARTREUX DE DURBON dépiste les poisons qui imprègnent l'organisme, les draine, les chasse du sang, rend à celui-ci pureté et richesse, rétablit la bonne marche des fonctions, et, notamment, de la fonction digestive, rééquilibre les sécrétions et les réflexes de l'intestin ; dès lors, la constipation est guérie, l'auto-intoxication enravée, la jeunesse retrouvée avec la santé !

Grâce à cette action à double détente (désinfection-rééducation), la TISANE DES CHARTREUX DE DURBON constitue le remède complet de la constipation et réussit là même où tout a échoué ; nous n'en voulons pour preuve que la lettre suivante, prise entre mille :

10 décembre 1934.

Souffrant depuis plusieurs années d'une constipation opiniâtre après avoir essayé beaucoup de laxatifs sans obtenir de guérison, j'ai fait une cure de TISANE DES CHARTREUX DE DURBON. Depuis six mois ma constipation a complètement disparu, aussi je recommande votre Tisane aux personnes souffrant de constipation et je vous en suis très reconnaissant.

Mlle E. LENOSTRE, 11, rue Thiers, à MONTVILLIERS.

Tisane, le flacon, 14 fr. 80. Eau-mère, le pot, 9 fr. 95. Pilules, l'étui, 8 fr. 50. Toutes pharmacies, Renseignements et attestations : LABORATOIRE J. BERTHIER, à GRENOBLE.

TISANE DES CHARTREUX DE DURBON

la santé du sang

N'ATTENDEZ PAS !! CHOISISSEZ VOS JOUETS

Vous trouverez à l'épargne un assortiment très varié, plus de 100 Jouets différents, aux prix unifiés de

2 fr. 75 -- 5 fr. 50

11 fr. et 16 fr.

dans toutes les succursales de L'EPARGNE

Cognac Monnet Centenaire

accepte agents sérieux et bien introduits pour Paris et province. Ecrire directement, avec références, à J.-G. MONNET et Cie, COGNAC.

Offres d'emploi

VOUS POUVEZ GAGNER 700 A 1.000 FR. PAR MOIS

chez vous, dans loisirs, travail facile d'écritures, brochure gratis, enveloppe pour réponse. — Ecrire T. GABRIEL, à BIEVRES (S.-et-O.)

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

Maladies de la Femme

LA MÉTRITE

Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de Coliques, Maux de reins, Douleurs dans le bas-ventre ; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'Estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, Idées noires, doit craindre la Métrite.

Pour guérir la Métrite et les maladies qui l'accompagnent, la Femme fera usage de la

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

Le remède est infailible à condition d'être employé tout le temps nécessaire.

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY agit sur la Métrite, parce qu'elle est composée de plantes spéciales ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers, pour prévenir et guérir : Tumeurs, Fibromes, mauvaises Suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie ; contre les accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etonnements, etc.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIENINTE DES DAMES.

La Boîte 6 fr. 75

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY, préparée aux Laboratoires M^{rs} DUBOIS, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide } 10 fr. 60
 { Pilules }

Elle exige la véritable JOUVENCE DE L'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature.

Aucun autre produit ne peut la remplacer

RELIGIEUSE

donne secret pour guérir Pipi au lit et Hémorroïdes. Maison NERA, à Nantes

LA PHOSPHIDE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée

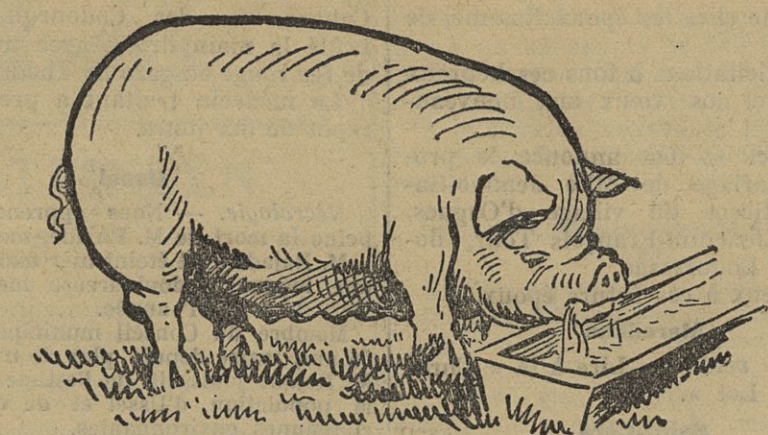
Remplace l'Huile de foie de Morue

PRIX DU FLACON : 15 francs

Un seul modèle de Flacon

GRANDEUR UNIQUE

VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES



PROVENDEINE

vous donnera plus de Profits !

Provendeine n'est pas un condiment ordinaire.

Provendeine est un produit riche en Vitamines D, qui, ajouté à la ration de vos porcs, prévient ou guérit le mal de pattes (rachitisme) stimule la croissance des porcelets, accélère l'engraissement.

Faites-en l'essai. Mélangez chaque jour un peu de Provendeine à la nourriture d'un lot de porcs et voyez comment ils se développent rapidement.

Employer Provendeine, c'est s'assurer plus de succès, plus de profits.

PROVENDEINE

LA GARANTIE DE LA VITAMINE "D"

Anc. Maison Louis SANDERS, S. A., Toulouse

DESSIN EXPRESS

APPRENDRE A DESSINER C'EST APPRENDRE A VOIR

Voir est un des plus grands bonheurs de l'existence.

Nous nous privons des grandes joies que procure la contemplation des œuvres de Maîtres, anciens et modernes, si nous ne savons pas voir.

Apprendre à dessiner c'est apprendre à voir.

Nous pouvons créer les meilleurs moments de notre vie, en relevant sa banalité quotidienne d'une note artistique.

Mais le dessin permet encore de joindre l'utile à l'agréable, de cumuler avec les joies intellectuelles le bien-être matériel.

Apprenez à dessiner et vous en tirez profit.

Voulez-vous être industriel ? Pour l'élaboration des dessins de machines ou de projets divers, le dessin secondera utilement vos recherches.

La commerce vous tente-t-il ? Pour disposer avec art et originalité un étalage, des études de dessin constitueront un auxiliaire précieux.

Professeurs, instituteurs, docteurs, architectes, illustrateurs, couturiers, décorateurs n'ont-ils pas besoin de savoir dessiner ? N'hésitez donc pas et suivez les cours

DESSIN EXPRESS

qui, grâce à une méthode ayant fait ses preuves, sous la direction de maîtres expérimentés, choisis parmi les plus grands artistes contemporains, dirigent vos premiers efforts et vous apprendront à voir.

Notre enseignement est individuel.

Il s'adresse, en particulier, à chaque élève en tenant compte de ses connaissances, de ses heures de loisir ; il donne à chacun des conseils appropriés et assure par cela même des progrès réguliers et constants.

Notre enseignement est rapide.

Car non seulement il évite des déplacements, mais il permet de s'instruire quel que soit l'endroit où l'on se trouve.

Pour vos bonnes nuits de voyage !

P.O.-Midi fournit gratuitement un oreiller à tout voyageur occupant une place de couchette de 1^{re} classe.

Prenez pour vos voyages de nuit une couchette de 1^{re} classe ; « vous vous lèverez » frais et dispos, à destination.

Ne sous-estimons pas notre ennemi

Imaginez que contre un ennemi puissant, solidement retranché en terrain conquis, fortement armé, on envoie quelques soldats isolés ; malgré toute leur bravoure, ces malheureux ne servent que de cible aux gens d'en face.

C'est ce qui se passe dans votre corps, rhumatisants et vous gouteux, quand vous envoyez à l'assaut de votre acide urique des remèdes à base de pipérazine, urotropine, salicylate de soude ou colchicine, tous ces produits toxiques que le corps ne supporte qu'à faibles doses.

Mieux vaudrait ne rien prendre car vous ne faites qu'endurcir le mal qui sera de plus en plus difficile à déloger.

Les « CACHETS MAGEO » eux contiennent un produit chimique d'une grande efficacité, mais rigoureusement inoffensif pour le cœur, le foie, les reins, l'estomac, la vessie et qui peut être employé à doses massives.

C'est à lui, c'est aux « CACHETS MAGEO » que vous devriez confier l'offensive de grand style, l'attaque en force qui surprendra le rhumatisme, l'écrasera et le chassera définitivement et vous assurera avec la victoire, la guérison et la santé.

Essayez une boîte de « CACHETS MAGEO », elle ne coûte que 12 fr. 75.

En vente : Pharmacies Lagarde et Lestrade à Cahors et toutes pharmacies.

Grands Réseaux de Chemins de Fer Français RAIL ET AVION

Les billets Air-Fer vous permettent d'utiliser conjointement ces deux modes de transport, les plus rapides qui soient, car l'un et l'autre permettent les moyennes les plus élevées.

Vous avez le choix entre trois types de billets :

— Billets conjoints : billets « Chemin de fer » et « Avion » délivrés en une seule fois si vous devez utiliser successivement les deux modes de transport.

— Billets combinés aller et retour « Fer » et « Avion » qui vous permettent d'utiliser soit à l'aller, soit au retour un de ces moyens de transport. Vous bénéficiez ainsi d'une réduction de 10 0/0 en avion, de 20 à 25 0/0 selon la classe en chemin de fer.

— Billets combinés circulaires « Fer » et « Avion ». Vous prenez l'avion pour certaines fraction de parcours et le chemin de fer pour les autres, tout en bénéficiant également de la réduction de prix ci-dessus.

Autre avantage :

Vous avez décidé un déplacement en avion. En cours de route changement de programme : le train s'avère plus indiqué pour la suite de votre voyage. A l'aérodrome ou à la gare sans formalité, vous changez votre coupon de retour avion contre le billet de chemin de fer nécessaire et inversement dans le cas d'un voyage par fer que vous voudrez interrompre au profit de l'avion.

Pour voyager plus commodément, pour « glisser » confortablement sur l'air et sur le rail utilisez les Billets combinés Air-Fer.

Renseignements dans les gares.

Industriels, commerçants, agriculteurs, particuliers, pour vos envois jusqu'à 50 kilos, utilisez le tarif des petits colis. Ils sont livrés gratuitement à domicile dans toutes les localités où fonctionne un service de factage.

Trois tarifs sont à votre disposition : Tarif à vitesse unique ; Tarif des colis agricoles ; Tarif des colis express.

Notez que P.O.-Midi vient d'ouvrir au Service des Petits Colis les haltes de : Aubas, Baladou, Douelle, Payrignac, Périgueux-St-Georges, Siran.

Les gares P.O.-Midi tiennent à votre disposition le barème qui vous intéresse.

AVEZ CET ATOUT

LA CARTE A 1/2 TARIF

Voyagez-vous habituellement sur une certaine ligne ? de Cahors à Toulouse, par exemple ? Prenez une carte à demi tarif valable trois mois ou un an sur ce parcours. Son faible prix est amorti en quelques voyages. En effet, une carte valable en 3^e classe sur le trajet Cahors-Toulouse (115 km.) coûte seulement : 80 francs pour 3 mois ; 160 fr. pour un an. Ce prix est récupéré après 4 voyages aller et retour dans le premier cas ; après 7 voyages aller et retour dans le second.

LA CARTE A DEMI TARIF

LA CARTE QUI FAIT GAGNER

Renseignez-vous dans les gares P.O.-Midi.

Soyez pratique...

VOTRE DEMENAGEMENT FAITES-LE FAIRE PAR CHEMIN DE FER

CE SERA

PLUS SUR PLUS ECONOMIQUE

puisque vous pourrez VOYAGER A 1/2 TARIF

vous, votre famille et vos domestiques, pour vous rendre à votre nouvelle résidence.

Pour bénéficier de cet avantage, demandez à votre démanageur d'expédier votre mobilier au TARIF PV: 24-124

Renseignements sur ce TARIF dans toutes les gares des Réseaux français

moi

QUI PARS AVEC DES CAMARADES je prends le TRAIN...

car je sais que, si nous sommes 10, nous pouvons prendre, la veille, un billet à 50 % de réduction permettant tous arrêts sans formalités ni frais, avec latitude de prendre des classes différentes.

On a créé des billets de groupe, nous en profitons...

clients des grands réseaux, vous avez droit à des réductions, à des services. Renseignez-vous. Profitez-en !

par le **Journal du Lot**

Feuilleton du « Journal du Lot » 28

CRUEL ORGUEIL

D'après l'Anglais

Par LOUIS D'ARVERS

Il était bien vrai que Robert était de retour, car les Hutton ayant soudain été rappelés à Hutton-Court, avaient emmené Verner et Robert n'étant plus entretenu par son frère, ne tenait pas à rester à Londres.

Il y tenait d'autant moins que les Damers, inquiets de la santé de Kate, avaient suivi leurs amis et avaient repris eux aussi leurs quartiers d'été à Assoutal.

Kate avait eu à peine le temps de prendre des dispositions pour verser le premier quart de la grosse rente promise à Robert tant sa sœur et son beau-frère la pressaient de partir, parce qu'ils pensaient que l'air de Londres ne lui convenait pas.

Quant à Robert, bien décidé à abandonner Nelly, qu'il jugeait maintenant tout à fait indigne du grand personnage qu'il croyait être avec ses cent mille francs de rente, il ne se pressait pas d'aller reprendre sa parole.

La pensée qu'il agissait indignement n'effleurait même pas son esprit ; il n'avait jamais pris souci que

de lui-même et, en la circonstance, l'opinion de Nelly, voire même ses sentiments, étaient pour lui quantités négligeables.

Il s'inquiétait bien davantage de ses relations avec les Hutton et les Damers.

— Peut-être pourrais-je aller vous voir chez les Hutton à la campagne ? avait-il dit à son frère avec cette outrecuidance qui l'aveuglait.

Gentiment, mais nettement, Verner lui avait fait comprendre que la chose était absolument impossible.

— Mais si j'y viens, ce sera en gentleman, dit fièrement Robert. J'ai fait une très heureuse spéculation, Verner, mais mieux vaut ne pas me demander comment, car je ne pourrais rien vous dire, sachez seulement que vous n'êtes pas le seul favori de la chance !

Verner le regarda avec un peu d'inquiétude :

— Vous êtes devenu assez riche pour réaliser votre rêve de toujours : vivre sans travailler ?

— Exactement, et même je pourrais vous aider au besoin.

Verner rit, voulant croire à un vantardise, mais tout au fond de lui-même une inquiétude persistait : il commençait à se demander si son frère n'était pas capable d'une vilénie pour s'enrichir ?

XLI

LE NUAGE S'ÉPAISSIT

Avant de quitter Londres, Robert

avait été chez le tailleur le plus renommé et s'était offert une collection de costumes dignes de sa nouvelle fortune.

Il était donc en mesure d'éblouir Croston quand il y arriva, et son premier soin fut de faire le tour du village afin que chacun pût l'admirer.

La rencontre du père de Nelly lui jeta cependant un froid. Ce qu'il vit dans les yeux du fermier ne signifiait rien de bon.

— Si vous ne marchez pas droit avec ma fille, Elster, je vous jure que je vous administrerai une correction après quoi on ne donnerait pas cher de votre peau !

Robert feignit l'innocence. Il ne lui plaisait pas du tout d'être déterioré par cette brute de fermier au moment où il se disposait à épouser la plus belle jeune fille de toute l'Angleterre.

Il résolut séance tenante de menacer Nelly et de ne pas éveiller ses soupçons en lui laissant voir ses projets de rupture.

A l'heure où il savait trouver la gitane seule, son père étant au marché, il mit ses plus beaux habits et se dirigea vers la ferme.

Nelly était occupée à cueillir des groseilles, le teint animé, les yeux brillants, vraiment très belle.

Mais Robert ne vit que la petite robe de cotonnade qu'il compara, en esprit, aux splendides toilettes, aux perles et aux brillants des dames Damers.

Bien que le cœur de la jeune fille

batît très fort d'amour autant que de colère, elle n'eut pour lui qu'un regard d'indifférence et continua sa gracieuse cueillette.

— Eh bien ! Nelly ! dit-il froissé de cet accueil.

— Eh bien ! Je ne suis pas plus pressée de vous accueillir que vous ne l'avez été de venir vers moi. Vous êtes ici depuis deux jours !

— J'ai eu beaucoup à faire...

— Pour vous montrer dans toutes vos splendeurs d'un bout de village à l'autre, dit-elle, lui jetant un regard de mépris.

Il parait que vous avez réussi dans vos projets et que vous voilà riche ?

Robert se maudit en lui-même, pour l'avoir mise au courant de ses rêves. Il essaya de nier.

— Non, pas exactement, Nelly.

— Vous mentez, vous ne porteriez pas de vêtements de ce prix si vous étiez encore aussi pauvre qu'avant votre départ !

A ce moment-là, ma dot vous paraissait de bonne prise !

— Vous vous trompez, Nelly, et vous seule...

Elle l'interrompit par un rire moqueur.

— Votre nouvelle fortune est-elle venue honnêtement ? Voilà ce que j'aimerais savoir. Vous m'avez dit autrefois que vous possédiez un secret, prenez garde que je le découvre.

— Vous savez bien que je vous dirai tout.

— Je sais que vous ne me direz rien du tout, mais je suis parfaitement capable de découvrir ce que vous me cachez, si j'en décide ainsi. Mais parlons d'autre chose.

— Vous m'avez demandé avant de partir, si je consentirais à vous épouser sans tarder. Eh bien ! aujourd'hui, je vous dis oui.

— Cela ne peut être tout de suite, dit-il, avec une grimace pour laquelle elle l'aurait battu. Je ne peux pas tenir ma promesse en ce moment, mes affaires ne sont pas arrangées. Quand elles le seront...

— Quand le seront-elles ?

— Je vous le dirai exactement avant peu... Vos groseilles sont superbes, puis-je en manger quelques-unes ? ajouta-t-il désireux d'écarter un sujet si brûlant.

— Pas même si vous mouriez de faim. Vous pensez élever ainsi une réponse précise à une demande précise, Robert, et je sens que vous jouez faux jeu, mais je brouillerais vos cartes. Vous m'avez promis de belles toilettes, des bijoux et des domestiques pour me servir, ajouta-t-elle, je veux que vous teniez vos promesses, mon cher, et je prétends avoir ma part de votre fortune.

— Naturellement, dit-il, piteux, mais je ne l'ai pas encore moi-même...

— D'autres jeunes filles pourraient vous croire, mais moi, j'ai du sang de gitane dans les veines, Robert Elster, et vous ne me bernerez pas si

facilement.

— Je n'ai jamais pensé à vous tromper, Nelly...

— Tant mieux ! raila-t-elle. Mais si vous êtes soucieux de votre peau, faites attention à vous désormais !

— Comment pouvez-vous me chercher ainsi querelle sans raison ? demanda-t-il, vraiment effrayé maintenant, je croyais que vous seriez contente de me revoir après ma longue absence ?...

— En voilà assez coupable-elle, et je n'ai plus qu'à vous donner un avertissement sérieux : Je vous surveillerai, je vous traquera comme le chasseur traque une bête de proie et à l'heure de votre triomphe, si vous me trompez, je vous abattrai comme un chien.

Et comme il essayait de l'amaigoyer :

— Taisez-vous, dit-elle. Il n'y a pas d'amour dans vos yeux, pas plus que dans vos paroles. Vous feindrez de de m'être resté fidèle jusqu'au moment où vous aurez complètement réussi dans vos projets, mais je ne suis pas dupe et je vous assure que j'aurai le dernier mot avec vous !

L'affaire prenait décidément mauvaise tournure, Robert essaya de prendre les petites mains brunes dans les siennes.

— Voyons, Nelly, ne soyez pas fâchée, je n'aime personne au monde autant que vous.

(à suivre).